

Utilisation de la grille « analyse d'ordonnance » *Par le médecin*

1. Case A4 : indiquer la clairance et la date de cet examen

2. Renseigner l'ensemble des médicaments prescrits au patient, par le MT ou autre médecin (ligne 3), et la posologie (ligne 4)

Si besoin, rajouter des colonnes si plus de 10 médicaments (se placer sur la lettre d'une colonne, clic droit et « insertion »)

3. Renseigner les différentes pathologies du patient (colonne A)

Si besoin, rajouter des lignes si plus de 8 pathologies (se placer sur un numéro de ligne, clic droit et « insertion »)

4. Pour chaque médicament :
 - Indiquer en face de la pathologie pour laquelle le médicament est prescrit si cette prescription est en accord (« reco ») ou non (« hors reco ») avec les données de l'EBM
 - Renseigner le SMR du médicament pour cette indication
 - « Tolérance paraclinique » : renseigner comment et quand la tolérance paraclinique a été évaluée (par exemple TSH pour l'amiodarone, transaminases pour une statine...)
 - « Justification si hors reco ou mauvais SMR » : indiquer l'historique ayant amené au choix du médicament s'il est « hors reco » ou en cas de mauvais SMR
 - Répondre aux 4 dernières questions par oui ou non
 - La ligne « propositions du groupe » sera utilisée le jour de la réunion

5. Colonne « Efficacité » : renseigner pour chaque pathologie comment l'efficacité est évaluée et quand elle a été évaluée (par exemple pour un diabète : valeur et date de la dernière HbA1C...)

Utilisation de la grille « analyse d'ordonnance » *Par le pharmacien*

L'âge du patient, la dernière clairance, l'ensemble des pathologies et les traitements connus du médecin ont été renseignés par le médecin

1. Si besoin, rajouter des médicaments délivrés au patient, qui n'ont pas été indiqués par le médecin (prescrits par un autre médecin, ou délivrés sans prescription)

Pour ces médicaments, indiquer qui est à l'origine de la prescription ou de la délivrance dans la ligne « prescripteur »

2. Pour chaque médicament, indiquer :

- En face de la pathologie pour laquelle le médicament est prescrit :
 - Si l'indication et la posologie sont en accord avec l'AMM
 - Si l'indication est en accord avec l'AMM mais la posologie non
 - Si l'indication est hors AMM
- S'il existe une contre-indication
- Si la posologie est adaptée à l'âge du patient et à la clairance
- Si la galénique est adaptée
- Si vous avez connaissance d'une mauvaise observance

3. Au croisement de chaque médicament : indiquer quelles sont les interactions à prendre en compte